SYNDICAT DES EMPLOYÉ(E)S DE TVA
687 SCFP

Le 02 novembre 2026

ÉLECTIONS DIRECTEURS SYNDICAUX 2026

À tous les membres,

Nous désirons vous informer du lancement des élections provinciales afin de procéder à l'élection des directeurs syndicaux. Cette présente élection sert à déterminer les directeurs de : Admin tech et Info, support et informations de la station de Montréal, ainsi que : Informations et Technique et opérations de la station de Québec.

Le comité recommande aux membres qui désirent se porter candidat de consulter les statuts à l'article 37. Vous pouvez consulter les Statuts et règlements du SCFP 687 en vous rendant sur le site : scfp687.ca dans la section documents ou en nous adressant votre demande par courriel à l'adresse : election@scfp687.ca.

POSTES À COMBLER À MONTRÉAL	
FONCTIONS	**DURÉE DU MANDAT**
Directeur Admin/ Tech. Info	3 ans
Directeur Support	3 ans
Directeur Informations	3 ans

POSTES À COMBLER À QUÉBEC	
FONCTIONS	**DURÉE DU MANDAT**
Directeur Technique et Opérations	3 ans
Directeur Informations	3 ans

Au début du processus d'élection, la liste d'éligibilité des membres est remise au comité d'élections, tel que défini à l'article 36.03. Aucune correction à la liste des membres n'est effectuée après le 01 novembre 2026. Cette liste sert durant tout le processus électoral des membres du comité exécutif.

Le comité provincial des élections est responsable de tout le processus électoral ainsi vous devez lui adresser toutes vos questions. Les règles définies dans les Statuts et règlements du Syndicat ont priorité sur toute autre communication.

MISE EN CANDIDATURE :

Tout membre qui désire se porter candidat à un poste au comité exécutif doit absolument respecter l'article 36.04 des Statuts et règlements, à défaut, voir sa candidature rejetée.

Étape 1 : Tout membre qui désire obtenir un bulletin de mise en candidature en fait la demande par écrit, à l'attention du président du comité provincial des élections en lui acheminant un courriel à l'adresse suivante : election@scfp687.ca **avant le 9 novembre 2026, à 16h00**. Lors de sa demande, le membre en règle doit mentionner le poste pour lequel il désire se porter candidat ainsi que son nom, adresse et numéro de téléphone.

Étape 2 : Le comité provincial des élections lui acheminera un formulaire qu'il devra remplir et remettre au comité d'élections via courriel. Le formulaire devra être reçu **avant le 16 novembre 2026 à 16h00**.

Le comité des élections déclarera des élections si le nombre de candidatures dépasse le nombre de postes à combler pour chacune des stations. Un rapport des mises en candidature sera publié le 17 novembre 2026. S'il y a élections, la période de vote électronique sera du 20 au 23 novembre 2026.

Syndicalement,

Le comité des élections provinciales :
Michaël Sabourin, président
Jérôme Vaillancourt-Martin, co-président
Jonathan Caron, secrétaire

POUR TOUTES QUESTIONS, VOUS POUVEZ JOINDRE LE COMITÉ :

Par courriel :
Election@scfp687.ca

DATES IMPORTANTES	
Affichage des postes en élections (art. 37.01)	20 jours
Lancement du processus électoral – Comité exécutif	**02 novembre 2026**
Date limite pour demander un bulletin de mise en candidature	09 novembre 2026
Date limite pour recevoir les bulletins de mise en candidature	16 novembre 2026
Rapport des mises en candidatures	17 novembre 2026
Date limite pour approbation de la publicité	18 novembre 2026
Date limite pour recevoir la publicité à transmettre	20 novembre 2026
Date limite de réception des bulletins de vote	23 novembre 2026
Dépouillement	24 novembre 2026